

- **Ajustements pratiqués sur les tarifs**

Ajustements pérennes concernant l'ensemble des conservatoires :

Pour les familles ayant plusieurs inscrits, la mise en place d'un abattement non cumulatif sur le montant total de la facture à hauteur de :

- 15% sur les familles ayant 3 inscrits au conservatoire
- 20% sur les familles ayant 4 inscrits au conservatoire
- 25% sur les familles ayant 5 inscrits au conservatoire
- 30% sur les familles ayant 6 inscrits au conservatoire

Pour les élèves pratiquant un double cursus diplômant musique, la mise en place d'un abattement de 10% sur le montant du double cursus.

Un abattement de 10% sera accordé aux porteurs de la carte mobilité inclusion, mention invalidité, et aux personnes bénéficiaires du RSA sur présentation d'un justificatif.

Frais de dossier pour les élèves hors agglo : 25 €

Location d'instruments : de 20 à 120 € par an, selon QF

Règlement trimestriel ou en une seule fois de la cotisation annuelle.

- **Documents à fournir au moment de l'inscription ou de la réinscription**

- *L'attestation de paiement du quotient CAF - obligatoire pour les familles de 2 enfants et + (sous peine de payer la cotisation maximum). Sinon, l'avis d'imposition*

- *Un justificatif de domicile*

- *Une photocopie de la carte d'identité ou de la carte d'étudiant pour les jeunes majeurs âgés de 20 à 25 ans domiciliés chez leurs parents et à la charge de leurs parents*



**Tarifification
2024/2025**

**Conservatoire
Intercommunal
de Verrières-le-Buisson**

**Conservatoire Intercommunal de Verrières-le-Buisson
3, voie de l'Aulne
91370 Verrières-le-Buisson
conservatoire.verrieres@paris-saclay.com
Tel : 01 88 10 05 83**

- **INITIATION MUSIQUE**

Le cursus initiation musique comprend selon l'âge et le niveau scolaire des enfants :

- Un cours d'éveil musical 1 (dès la grande section de maternelle)
- Un cours d'éveil musical 2 (d'initiation à la formation musicale + parcours découverte, dès le CP)

	INITIATION
Tarif minimum	74 €
Tarif maximum	378 €
Extérieur	483 €
Taux d'effort appliqué au quotient (revenu par part)	0,94%

- **CURSUS DIPLÔMANT MUSIQUE**

Le cursus diplômant musique comprend :

- La pratique d'un instrument
- La formation musicale (solfège)
- La pratique collective

	INITIATION : INSTRU + FM	C1	C2	C3
Tarif minimum	147 €	147 €	179 €	210 €
Tarif maximum	830 €	830 €	861 €	893 €
Extérieur	987 €	987 €	1 019 €	1 050 €
Taux d'effort appliqué au quotient	2,06%	2,06%	2,22%	2,39%

- **FORFAITS ANNUELS POUR ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES**

Activités spécifiques seules :

TARIFS A L'ANNEE		
	TARIFS AGGLOMERATION	TARIF EXTERIEUR
Formation musicale seule enfants/adultes	252 €	504 €
Préparation au Baccalauréat	231 €	504 €
FM jazz	252 €	504 €
Culture musicale	252 €	504 €
Déchiffrage	252 €	504 €

Ateliers ponctuels ou participation à un projet artistique :

25 € par cession tarif agglomération / 50 € par cession tarif extérieur

Activités d'ensemble seules :

TARIFS A L'ANNEE		
	TARIFS AGGLOMERATION	TARIF EXTERIEUR
Orchestre seul	252 €	504 €
Atelier jazz	252 €	504 €
Atelier musique ancienne	252 €	504 €
Atelier improvisation	252 €	504 €
Musique d'ensemble	252 €	504 €
Ensembles instrumentaux	252 €	504 €
Musique de chambre seule	252 €	504 €
Chorale	137 €	205 €

Pratique instrumentale seule :

Tarif applicable aux élèves ne pratiquant pas un cursus (pratique instrumentale seule)

TARIFS A L'ANNEE		
	TARIFS AGGLOMERATION	TARIF EXTERIEUR
Pratique instrumentale seule	924 €	1 229 €